

N° 1184

du 04
DECEMBRE
2018



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P7 Le centre de tissage de Bafilo,
à plus de 360 km de Lomé

**Promouvoir
et booster
l'autonomisation
des femmes**

P3 Démarrage de la campagne électorale ce mardi

Tout est prêt pour une nouvelle législature

**850 candidats pour 150 listes; 30 circonscriptions électorales à explorer; un mode sécuritaire de la FOSE 2018 au point.*

**P4 Exécution du budget de l'Etat, gestion 2017
La Cour des comptes reconduit
4 recommandations et formule 13 nouvelles**

**P4 Grâce à la nouvelle aide de l'Etat pour 1,5 milliard de francs Cfa
125.000 producteurs vulnérables
auront l'engrais subventionné en 2019**



Une vue du nouveau siège
du parlement à Lomé

**P.3 Au titre de la 2^e phase des indemnités du HCRRUN
444 victimes
de la Commune
de Lomé concernées**

**P.6 Après la pose de la première pierre lundi par Faure Gnassingbé
La construction du
Carrier Hotel démarre en
janvier 2019, pour 15 mois**

AZIMUTS INFOS

L'air de la mer est-il bon pour la santé ?

Pour se sentir revigoré, rien de tel qu'un bon bol d'air frais. Et en la matière, l'air de la mer semble encore plus efficace. Un phénomène que les chercheurs peinent encore à expliquer clairement.

Au XIXe siècle, les séjours en bord de mer pouvaient être prescrits par les médecins à ceux de leurs patients qui souffraient de neurasthénie, d'asthme ou encore de tuberculose. On prêtait alors à l'air de la mer de nombreuses vertus thérapeutiques. Une idée qui a perduré jusqu'à nos jours.

Des études ont tenté d'en vérifier les fondements scientifiques. Si elles n'ont pour l'heure pas réellement pu conclure quant aux mécanismes biologiques en jeu, des pistes sont évoquées. La première d'entre elles est presque évidente. L'air marin est plus riche en oxygène (O₂) et moins chargé en dioxyde de carbone (CO₂) et plus généralement, en polluants et en particules en suspension. Il est plus pur que l'air que nous respirons en ville.

Un effet psychologique positif

L'air marin est par ailleurs bien plus chargé en ions négatifs qui naissent des mouvements de l'eau, lorsque la mer se jette sur les rochers, entre autres. Ces particules fines auraient un effet bénéfique sur notre santé. L'iode, par exemple, agit sur la thyroïde. Et il semblerait que les grands fumeurs toussent moins lorsqu'ils respirent un air chargé en sel.

Mais il semblerait que l'effet revigorant de l'air marin résulte également - et peut-être surtout - des sensations apaisantes que le bord de mer nous procure. Ainsi le son naturel et répétitif des vagues permet d'oublier d'autres bruits, bien plus désagréables ou usants. Et il semblerait que le simple fait de contempler l'immensité bleue de l'océan ait un effet positif sur notre stress. Plus encore que lorsque l'on se ressource en forêt ou à la campagne.

Des fourmis légionnaires lèvent une armée pour détruire un nid de guêpes

Ces images étonnantes, venues du Brésil, montrent un pont vivant formé par des milliers de fourmis légionnaires. Le but de cet assaut est un nid de guêpes, qu'elles pilleront pour nourrir leurs larves.

La vidéo fait le bonheur des réseaux sociaux. Elle montre une colonie de fourmis former avec leurs corps un pont en guirlande suspendu sous le bord d'un toit pour atteindre un nid de guêpes dans le but de le détruire.

La scène se passe au Brésil et Francisco Boni, qui l'a filmée, l'a publiée sur Twitter. Selon lui, les attaquants sont des fourmis légionnaires, couteuses des colonies géantes.

Une guerre très ancienne entre hyménoptères

L'explication semble plausible. Ces fourmis (dont il existe plusieurs espèces, réparties sur différents continents) sont connues pour attaquer d'autres animaux, dont des insectes et notamment des nids de guêpes. Il s'agit plutôt de prédation que de défense, l'objectif étant d'aller récolter les œufs ou les larves qui serviront à nourrir les larves de fourmis. Une vidéo de National Geographic montre d'ailleurs une attaque de ce genre.

Francisco Boni, dans son commentaire, explique que, devant une telle armée myrmécienne, les guêpes s'enfuient pour la plupart. Le pillage peut alors être complet. Rappelons qu'entre ces deux hyménoptères, qui sont apparentés, la guerre fait rage depuis longtemps à l'échelle des familles. Les fourmis sont de leur côté victimes de guêpes parasites (dont il existe de nombreuses espèces, classées dans plusieurs groupes par les taxonomistes). Certaines ont en effet l'habitude de pondre leurs œufs dans le corps même d'une fourmi, qui servira de garde-manger pour les larves.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Spectacle

Carte blanche : voyage au pays des genres artistiques

DoveND est sans doute l'un des artistes étrangers au Togo à avoir marqué de son empreinte la scène Hip-hop au Togo. Pionnier des prestations rap en Live, les anciens artistes du mouvement Hip hop togolais et les rookies, s'accordent tous à lui rendre sa place de "bête de scène". Président de l'association et du label GOOD DREAMZ, il est l'initiateur du festival WAHH (We Are Hip Hop).

Entre deux milieux culturels différents, ses expériences personnelles et des rencontres de par le monde, il décide en cette fin d'année de proposer un projet inédit au public, sous la forme d'un spectacle vivant pluridisciplinaire : Carte Blanche.

Libre court à l'imagination et à la créativité, invitation à voyager entre diverses disciplines des cultures urbaines. Rap, Mode, Danse,

Stand Up, Chant, Street Art, Photographie, s'interconnectent dans Carte Blanche. L'association GOOD DREAMZ présente ce spectacle familial et convivial au terme d'une recherche et des questionnements sur la société togolaise, et la place de l'artiste et ses œuvres dans l'éducation et le divertissement du public.

Institut Français du Togo
8 DÉC. / 20H00 | ENTRÉE : 2000 FCFA



Agenda

Le voyage de ti'ntivi le rossignol, un spectacle de conte le 15 décembre

Un jour, Ti'ntivi le rossignol, un petit enfant curieux demande à sa mère la permission de voyager pour découvrir le monde loin des grands arbres du buisson familial. En dépit du refus de sa mère protectrice, il s'envole dans une fabuleuse randonnée initiatique à travers le monde des rongeurs et reptiles, des ani-

maux de la basse-cour et de la forêt et pour enfin découvrir la nature des hommes. Qu'en adviendrait-il de Ti'ntivi ?

Le conteur Edem MODURO nous raconte cette histoire pittoresque à travers le regard interrogateur de ti'ntivi le rossignol qui nous immerge dans le monde merveilleux de l'im-

ginaire. Le voyage de ti'ntivi le rossignol : c'est la parole, les chants et la musique qui s'accordent pour raconter la seule et même histoire au grand bonheur des petites oreilles.

Lieu : Institut Français du Togo à Lomé
15 DÉC. / 15H00 | ENTRÉE LIBRE & GRATUITE - LOMÉ



Conférence/Livre

Un livre sur la passionnante histoire du football togolais

"Le football togolais mérite un livre dans lequel l'on puisse relater toute son histoire dès les débuts jusqu'à nos jours. Mais le constat est qu'un tel ouvrage n'existe pas". C'est pour pallier à ce manque que Gbati J-C Gmadjom a écrit le livre intitulé La passionnante histoire du football togolais dont le but est de proposer de mettre la littérature au service du sport au Togo. L'auteur nous permet ainsi de visiter d'une

manière plus ou moins exhaustive le passé, le présent mais surtout de poser les jalons pour un meilleur devenir du sport roi du Togo.

Gbati J-C Gmadjom est juriste de profession ayant un faible pour les belles lettres. Mordu de plume, il est l'auteur d'un roman intitulé N'taaba. La passionnante histoire du football togolais est sortie en 2016, suivi du deuxième tome en janvier 2017.

11 DÉC. / 18H30 | SALLE DE



CONFÉRENCE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOGO | ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE - LOMÉ

Restitution des objets d'arts

Pourquoi il faut lire le rapport Sarr/Savoy

Cet ouvrage est à lire. Le rapport de Felwine Sarr et Bénédicte Savoy n'est pas seulement technique. Il est philosophique.

D'abord, l'on (re) découvre à quel point le pillage des œuvres d'art, manuscrits, mais aussi crânes humains était systématique et organisé. Il ne s'agit pas d'une pratique annexe de la colonisation, d'un "dégât collatéral". Outre les pillages militaires, la France monte des expéditions (oui, oui expéditions) scientifiques pour capter le maximum de pièces.

Ensuite, au-delà de la restitution - c'est-à-dire du fait de rendre à son propriétaire ce qui a été volé - qui est cruciale, il est question pour nous Français de repenser notre lien à l'Afrique de fond en comble.

Fendre, c'est reconnaître l'autre, celui que l'on a dépouillé, comme sujet de droit et mettre fin à un sentiment d'impunité. C'est reconnaître que l'on doit être dans une position d'égal à égal.

Accepter la restitution, c'est regarder en face notre histoire coloniale, qui a été un processus de dévitali-

sation de l'"Autre", à qui l'on a retiré toute force en le réduisant d'abord en esclavage et en ponctionnant les forces vives pour une industrie et une économie qui a fait nos richesses, puis en exploitant les ressources de son sol et en lui ôtant toute richesse culturelle et spirituelle (laquelle, faut-il le rappeler, participe du processus de définition de soi et d'estime de soi).

C'est accepter enfin (c'est-à-dire concrètement) que l'universel n'est pas une propriété française. L'Afrique, berceau de l'humanité, doit con-

server ce patrimoine, pour elle-même et pour l'ensemble de l'humanité. Cela suppose d'admettre fondamentalement que l'Afrique peut conserver, prendre soin, de l'humanité à laquelle nous appartenons tous. Elle peut prendre soin de nous tous.

Cela suppose de "désordonner" totalement l'ordre de nos rapports et de mettre fin aux relations asymétriques, à la croyance en laquelle le savoir vient du nord uniquement, etc.

Nécrologie

L'actrice Maria Pacôme est morte à l'âge de 94 ans

Maria Pacôme, l'actrice de cinéma, de théâtre et de télé à la voix reconnaissable entre mille est morte à l'âge de 94 ans. Elle a joué dans de nombreuses comédies populaires pendant dans les années 60 et 70 («Les sous-doués»,

«Le gendarme de Saint-Tropez», «Bons baisers à lundi», «Les tribulations d'un Chinois en Chine»...) aux côtés de Louis de Funès ou Jean-Paul Belmondo. Le public se souvient également d'elle pour son monologue dans «La Crise», de

Coline Serreau. Une des premières fois que l'on voyait une mère d'un certain âge expliquer tous les sacrifices qu'elle avait fait, et envoyer tout balader pour enfin se consacrer à elle et penser à son bonheur. Une tirade qui n'a pas pris

une ride, au contraire:

Actrice et dramaturge, elle a également joué dans plus de trente pièces de théâtre. Les plus jeunes connaissent surtout sa voix puisqu'elle a doublé la grand-mère de Titeuf dans le dessin animé.

Au titre de la 2^e phase des indemnisations du HCRRUN

444 victimes de la Commune de Lomé concernées

* La prise en charge psycho-médicale de beaucoup de victimes se révèle être des prises en charge à vie à la charge du HCRRUN.

Eyram D. Ahligo

Le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) poursuit la mission à lui confiée par la Commission Vérité Justice Réconciliation (CVJR). Après les 2.510 victimes vulnérables et non vulnérables de l'année 2005 réparées lors de la première phase, c'est au tour de 444 victimes de Lomé commune qui sont servies depuis la semaine dernière à Lomé.

Pour cette vague d'indemnisation, les services médicaux du HCRRUN ont identifiés quinze (15) pathologies réparties dans huit (08) spécialités à savoir la psychologie, la médecine interne, la chirurgie générale, l'ophtalmologie, la neurologie, la stomatologie, l'urologie et la gynécologie. «La prise en charge des victimes vulnérables est très délicate, lente et minutieuse. Et contrairement à la première vague où nous avons eu



Les Commissaires du HCRRUN entretiennent les victimes sur le déroulement de cette phase

neuf à douze pathologies, aujourd'hui nous en avons quinze.», s'est désolée Mme Awa Nana Daboya, la présidente du HCRRUN. Pour cette prise en charge psycho-médicale, l'institution a mis en place un dispositif qui lui permet un examen adéquat des victimes.

Ainsi, après le briefing en groupe des victimes présentes, elles sont soumises à un premier contrôle

d'identité, puis un second avec les huissiers de justice. On photocopie les documents d'identification des victimes, on les enregistre, puis une photo-passeport est prise. Après cette étape, elles passent à l'infirmerie, puis à une première consultation avec un médecin généraliste qui les oriente ensuite vers un premier psychologue. Elles sont accompagnées ensuite voir les spécialistes selon les patholo-

gies présentées ainsi que les nouvelles diagnostiquées par les médecins. C'est après que leur chèque leur est remis. Un second passage chez un psychologue avant que les médecins ne les entretiennent sur le degré de gravité de leur pathologie, l'évolution probable des cas, le mode et la durée du traitement en vue de son rétablissement.

Il faut noter que la prise en charge psycho-médicale de beaucoup de victimes se révèle être des prises en charge à vie; tout frais afférents à la charge du HCRRUN.

Il faut noter que le gouvernement a mis à la disposition du HCRRUN, un montant de 5 milliards de FCFA dans le budget 2018. La présidente du HCRRUN a salué la bonne volonté des autorités qui font un effort pour indemniser les victimes dans un contexte budgétaire difficile. Elle n'a pas manqué aussi de saluer la patience des victimes qui attendent depuis des lustres. «Partageant



Prise en charge des victimes

alors avec vous nos appréhensions, je veux souligner les difficultés de financement des programmes de réparation que peuvent rencontrer les Etats comme le nôtre qui sont sans ressources ou aux ressources limitées. Et nous saluons également la patience de nos compatriotes victi-

mes », a-t-elle réitéré. Total, plus de vingt-deux mille victimes sont enregistrées dans les bases de données de la CVJR. Awa Nana Daboya a promis que l'Etat, à travers le HCRRUN, ne laissera personne en marge du processus en cours.

Démarrage de la campagne électorale ce mardi

Tout est prêt pour une nouvelle législature

*850 candidats pour 150 listes ; 30 circonscriptions électorales à explorer ; un mode sécuritaire de la FOSE 2018 au point

Late Pater

Inévitablement, c'est l'instant crucial qui doit dissuader ceux qui continuent de prier pour la non-tenue des élections législatives du 20 décembre 2018. Celui du démarrage de la campagne électorale qui démarre ce mardi 4 décembre. Pendant deux semaines, jusqu'au 18 décembre, les 850 candidats, à travers 130 listes, se lanceront pour solliciter le suffrage des électeurs pour les 91 sièges de l'Assemblée nationale. Ils devront affronter la curiosité des électeurs recensés et les abstentionnistes qui ont respecté le mot d'ordre de boycott de la coalition des 14 partis de l'opposition.

C'est aussi le moment pour jauger le climat d'apaisement et de sérénité. Tellement les opposants promettent de tout gâter par leurs actions et mobilisations. En tout cas, le ministère de la Sécurité et de la protection civile rassure les différents acteurs nationaux (institutions de la République, administration, partis politiques, candidats, professionnels des médias) et internationaux concernés par le processus électoral. Le mode opératoire et sécuritaire de la Force Sécurité Elections (FOSE) 2018 est en place et prêt à faire ses preuves. Cette force, créée par décret n°2018-131/PR du 28 août 2018, a pour mission de garantir la sécurité avant, pendant et après les élections législatives du 20 décembre 2018. Selon le commandant de la FOSE 2018, commandant divisionnaire de police, Têko Mawuli Koudouovoh, la

sécurisation du processus électoral sera assurée exclusivement par 8.000 policiers et gendarmes qui ont reçu des formations de recyclage dans diverses thématiques, notamment les droits de l'homme, le maintien de l'ordre, la ségrégation des lieux sensibles, la sécurisation des personnes et des biens. La FOSE 2018 est répartie sur le territoire national sous le commandement d'un commandant et des commandants régionaux et préfectoraux. Elle est sous la supervision de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et sous la responsabilité du ministre en charge de la Sécurité et de la Protection civile.

Le ministre Yark Damehame de la Sécurité et de la protection civile renchérit : nonobstant la tension politique ambiante depuis le 19 août 2017 et la volonté de boycotter ces élections exprimée par une partie de l'opposition, toutes les dispositions sont prises pour permettre à la FOSE 2018 d'assurer, avec efficacité, l'ensemble de ses missions. La FOSE 2018 est bien entraînée et bien outillée pour faire face aux missions qui lui incombent, a-t-il précisé. Le ministre a invité tous les acteurs à faire confiance à la force qui se mettra en permanence et en toute neutralité à la disposition de tous.

La création et la mise en œuvre des activités de la FOSE 2018 sont un gage de la réussite de la mission de la CENI, a déclaré, de son côté, le président de la CENI, Kodjona Kadanga. Il appelle la population à la non-violence et les parties impli-

quées dans les élections à se garder de tout acte pouvant être interprété comme une provocation à l'égard des forces de défense et de sécurité.

Dans une déclaration de l'institution d'organisation et de supervision du scrutin, la Ceni, par la voix de son président, il ressort que pour obtenir les 81 députés pour la nouvelle législature, 150 listes de candidats sont en lice. Ils sont au total 850 candidats provenant de partis politiques, de regroupements de partis politiques et de listes indépen-

dantes. Le découpage électoral a permis de retenir 30 circonscriptions électorales sur toute l'étendue du territoire national.

Visiblement, tout est fin prêt pour une campagne électorale apaisée, tous les acteurs impliqués dans le processus ayant joué pleinement et convenablement leur rôle. Les populations sont donc appelées à ne pas céder aux provocations et aux tentatives de perturbations de la campagne. Car, la paix doit être préservée en toute circonstance.



Une vue du nouveau siège du parlement à Lomé

Pour le bon fonctionnement de l'Unité de gestion du projet

Un Responsable administratif et financier pour le Projet de développement rural intégré de la plaine de Mô

Dans le courant de ce mois de décembre 2018, et dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de développement rural intégré de la plaine de Mô (PDR-Mô), cofinancé par la Banque islamique de développement (BID), la Banque ouest africaine de développement (Boad) et le gouvernement togolais, le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, maître d'ouvrage, entend trouver un Responsable administratif et financier pour le bon fonctionnement de l'Unité de gestion du projet (UGP). Le PDR-Mô, pour rappel officiel, s'est fixé comme objectif général de lutter contre la pauvreté à travers l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et des revenus agricoles dans des conditions de développement

durable avec une attention aux couches défavorisées. En plus des actions de structuration et de formation des communautés à la base, le projet consiste à réaliser de grands aménagements hydro-agricoles, à construire et/ou à réhabiliter les infrastructures sociales de base, notamment des forages, des écoles, des structures sanitaires et leur électrification à partir de l'énergie solaire, à désenclaver la zone par la construction et/ou la réhabilitation de pistes rurales et à protéger l'environnement.

Sous la hiérarchie et la responsabilité du coordonnateur du projet, le Responsable administratif et financier assurera toutes les tâches de la gestion administrative, financière et comptable du projet. Il aura la mis-

sion principale d'assurer, de concert avec le coordonnateur du projet, la bonne gestion administrative et financière du PDR-Mô.

Ce projet de 15,54 milliards de francs Cfa, lancé par le chef de l'Etat, va durer six ans et permettra la capitalisation des potentialités agricoles en productions céréalières et de tubercules pour un développement durable de la plaine du fleuve Mô, une zone enclavée dans le nord du Togo. Il intervient pendant que le gouvernement mise sur la relance du secteur agricole qui a enregistré des excédents céréaliers successifs de l'ordre de 110.000 tonnes sur les trois précédentes campagnes agricoles, souligne Chine nouvelle.

À la faveur du projet, des infras-

tructures scolaires et sanitaires à électrification à l'énergie solaire sont annoncées avec également la mise en œuvre de divers Plans d'actions villageois, le renforcement des capacités de près 150 organisations professionnelles de base et la création de zones d'aménagement agricoles planifiées. Le projet inclut également de nouveaux itinéraires techniques de production avec des pistes rurales pour désenclaver la plaine de Mô et desservir au moins 75% des producteurs agricoles.

En perspective, on indique une augmentation de plus de 20% des revenus des producteurs grâce à l'amélioration des conditions de commercialisation des productions agricoles et l'ouverture sur de nouveaux marchés.

Exécution du budget de l'Etat, gestion 2017

La Cour des comptes reconduit 4 recommandations et formule 13 nouvelles

Late Pater

La Cour des comptes publie, chaque année, un rapport sur l'exécution du budget de l'Etat qui analyse l'exécution des lois de finances de l'année antérieure. Son nouveau rapport est rendu public. L'UNION en reproduit, ici, les grandes lignes. In extenso.

Constats. Sur le respect des délais pour le vote de la loi de finances, gestion 2017, elle constate que cette loi de finances n'a été adoptée que le 17 janvier 2017, soit 17 jours après la fin de l'exercice précédent. Le gouvernement aurait dû appliquer les dispositions de l'alinéa 3 de l'article 58 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF du 27 juin 2014) notamment les douzièmes provisoires. Les vérifications formelles de l'équilibre de la loi de finances font apparaître un solde excédentaire de 1.000 francs Cfa en ressources non signalé ; ce solde doit être régularisé pour l'exactitude des chiffres. Le contrôle effectué par la Cour a abouti à la conclusion suivante : le Togo applique déjà, pour la gestion 2017, les règles et procédures découlant du principe de la constatation des droits et obligations régissant la comptabilité générale qui constituait une exception par rapport au délai du 1^{er} janvier 2017.

Paradoxalement, les autres dispositions de cette loi dont la mise en œuvre était attendue en 2017 n'ont pas été respectées.

Conformément à l'article 63 de la LOLF de 2014, le dépôt du projet de loi de règlement, point d'achèvement du processus de reddition des comptes, doit intervenir au plus tard une semaine avant l'ouverture de la session parlementaire. La Cour constate que, malgré les efforts des uns et des autres pour le respect dudit délai, l'avant-projet de loi de règlement, gestion 2017 n'a été déposé à la Cour que le 27 juillet 2018, soit moins de deux mois avant la date butoir du 25 septembre 2018 pour le dépôt du projet de loi de règlement sur le bureau de l'Assemblée nationale.

L'exécution des opérations financières de l'Etat et leur comptabilisation par les différents réseaux de comptables publics, aussi bien au niveau déconcentré que centralisateur, respecte le cadre légal et réglementaire prévu à cet effet. La nomenclature comptable utilisée est celle instituée par l'instruction du 25 août 2016 portant mise en application d'une nouvelle nomenclature comptable de l'Etat. Ce cadre qui comprend désormais huit (8) classes de comptes numérotés de 1 à 8, au lieu de dix (10) classes

comme jusqu'à la clôture de la gestion 2016, s'inspire du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA). La mise en œuvre de cette nouvelle instruction a apporté un changement fondamental dans la présentation de la balance des comptes. En effet, pour les comptes ouverts au 1^{er} janvier 2017, le principe de l'intangibilité de la balance générale d'entrée, gestion 2017, n'a pu être respecté. Le non-respect du principe de l'intangibilité de la balance générale constitue une exception qui nécessite la production d'une note explicative. L'analyse des différentes opérations budgétaires et comptables aboutit à la conclusion que le compte général de l'administration des finances, les comptes de gestion ainsi que les balances au 31 décembre des comptables principaux de l'Etat pour la gestion 2017 ont été présentés conformément à cette nomenclature, à ce manuel de procédures et à cette instruction.

La loi du 11 juin 2014 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques est en vigueur. En lien avec la mise en œuvre de la transparence budgétaire, les constats découlant de l'audit de sa mise en application permettent de conclure que : les diligences relatives à la mise en œuvre des dispositions des articles 8, 9 et 12,

aucune réponse n'est fournie ; par rapport aux diligences de l'article 16, le calendrier budgétaire utilisé pour le budget 2017 est celui institué par le décret du 8 janvier 2014 fixant le calendrier budgétaire ; il n'y a pas eu de débat d'orientation budgétaire pour le budget 2017. L'article 22 de la loi relatif au rapport sur les perspectives d'évolution des finances publiques sur cinq ans (à long terme) n'a pas été respecté. L'article 25 relatif à la situation financière consolidée des collectivités territoriales, des organismes de protection sociale et des finances des sociétés et établissements publics n'a pas été aussi mis en œuvre.

Sur la cohérence du budget 2017 avec les objectifs de la SCAPE pour 2017, on parle d'un montant nettement inférieur à la dotation budgétaire, de 15,49% ; les enveloppes budgétaires par axe stratégique telles qu'allouées au titre du budget 2017 n'ont pas respecté les estimations de la SCAPE pour l'année 2017 ; le résultat global découlant de l'exécution du budget 2017, en comparaison avec les estimations de la SCAPE pour 2017 en termes de taux de croissance, montre que l'objectif de 7,1% sur la période n'est pas atteint ; le taux de 2017 ne dépasserait pas 5,0%. «Le même constat avait été effectué pour la gestion 2016 ; le budget 2017 marquant la fin de la SCAPE, il ne semble pas opportun de reconduire la recommandation», peut-on encore lire.

La Cour constate que, malgré ses recommandations récurrentes, l'agent comptable de la dette publique n'est toujours pas nommé quand bien même le décret du 29 septembre 2017 fixant les attributions du ministre et portant organisation et fonctionnement du ministère de l'économie a réaffirmé l'existence de ce poste comptable. Le rôle de ce fonctionnaire des finances devient une nécessité de haute importance dans la mesure où les informations que ce comptable pourrait mettre à la disposition des responsables de la Direction du Trésor (DGTCP) permettraient de mieux maîtriser l'évolution de la dette, à travers l'analyse de sa viabilité et de sa soutenabilité. Par ailleurs, par rapport au système d'information de gestion des finances publiques et sa fiabilité, la Cour conclut que le SIGFIP est raisonnablement sécurisé ; son contrôle interne assure la minimisation des risques de fraude et de manipulation des données et que l'information financière produite par le système est assez fiable. Cependant, le système demeure manipulable : les crédits de dépenses de personnel, crédits limitatifs par nature, sont dans certains cas exécutés en dépassement. L'audit effectué sur cet aspect a permis de constater que le SIGFIP autorisait exceptionnellement d'exécuter en dépassement cette catégorie de dépenses afin d'éviter de surseoir au paiement de salaires de certains fonctionnaires pour insuffisance de crédit en cours d'année. La Cour déplore que, malgré la volonté ex-



Jean Koffi Eloh, premier président de la Cour des comptes

primée par l'OTR de faire de l'informatisation des impôts une priorité, le projet piétine. Malgré l'appel d'offre en vue de la réalisation de l'étude conceptuelle de la mise en œuvre d'un système informatique de gestion intégrée d'impôts pour l'OTR, lancé depuis novembre 2015 pour une durée estimée à quatorze (14) mois, dans le cadre du Projet d'appui à la gouvernance fiscale (PAGFI) de la BAD assurant le financement, l'on en est, à fin août 2018, au stade de l'avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement du Cabinet chargé de l'assistance technique relative à la mise en place de la solution du Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP).

Les prévisions de recettes budgétaires sont globalement non maîtrisées et manquent de réalisme et de sincérité : en 2017, leur taux de réalisation n'a atteint que 86,88%, en recul par rapport à 89,37% réalisé en 2016. L'analyse par grande rubrique de cette situation met en lumière le fait que ce résultat est largement dû à la faiblesse constatée dans la prévision et la mobilisation des dons programme et legs (taux de réalisation de 60,33%). A l'intérieur de cette rubrique, la Cour réalise les observations suivantes : les dons projets des institutions internationales ont été mobilisés pour 40 207 535 000 F CFA sur une prévision totale de 94 779 008 000 F CFA, soit 42,42% ; l'exécution des dons programmes de ces institutions a atteint 48 319 218 663 F CFA sur 51 963 183 000 F CFA prévus, soit 92,99%. L'on conclut, de cette analyse, que la faiblesse constatée dans la mobilisation des dons et legs en 2017 est imputable aux dons projets réalisés à 42,42% seulement...

Recommandations. A l'issue du contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2017, la Cour a procédé à l'évaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations contenues dans son rapport sur la gestion 2016 avant de formuler les recommandations relatives au contrôle de la loi de finances, gestion 2017. Cet exercice a permis de réaliser que, sur les onze (11) recommandations de la gestion précédente, sept (7) tombent, soit parce qu'elles ont fait l'objet de mise en œuvre satisfaisante, soit parce qu'elles sont devenues inopportunes ; quatre (4) ont été reconduites (n° 14 à 17), soit en l'état, soit après mise à jour. Treize (13) nouvelles recommandations ont été formulées pour le contrôle de l'exécution de la loi de finances, gestion 2017. Que (1) le Gouvernement prenne des dispositions afin de permettre le vote de la loi de finances au plus tard le 15 décembre de l'année n-1 (délai respecté pour le budget 2019, ndlr) ; (2) le solde excédentaire de 1.000 F CFA qui apparaît dans la loi de finances gestion 2017 soit justifié et régularisé ; (3) des dispositions soient prises pour assurer la mise en œuvre intégrale des dispositions de la loi n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances pour 2019 ; (4) le Gouvernement prenne des dispositions en vue de déposer le projet de loi de règlement au plus tard une semaine avant l'ouverture de la session budgétaire sur le bureau du président de l'Assemblée nationale ; (5) le ministère chargé des finances produise l'annexe explicative de l'augmentation du total de la balance d'entrée au 1^{er} janvier 2017 par rapport à celui du 31 décembre 2016 ; (6) des mesures soient prises en vue de mettre en œuvre toutes les dispositions prévues par la loi 2014-009 du 11 juin 2014 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques ; (7) des dispositions soient prises pour éviter que le SIGFIP ne soit un outil pour le non-respect de l'orthodoxie budgétaire ; (8) des dispositions soient prises pour maîtriser les prévisions des dons projets afin d'assurer leur mobilisation optimale ; (9) les services du ministère des finances assurent un meilleur suivi de l'évolution des charges de personnel en cours de gestion et prennent des mesures qui conviennent pour intégrer les incidences financières prévisibles dans le collectif budgétaire ; (10) les pièces justificatives de l'exécution des dotations aux comptes d'affectation spéciale pour la gestion 2017 soient transmises dans les meilleurs délais à la Cour et qu'à l'avenir ces pièces soient produites en annexe aux comptes de gestion ; (11) soit suspendu le fonctionnement du Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) en attendant la mise en place du cadre réglementaire lui permettant de remplir sa mission conformément à la législation en vigueur ; (12) les plafonds des crédits ouverts au titre des comptes d'avances soient respectés à l'avenir ; (13) le Gouvernement poursuive les efforts entrepris dans le sens de la maîtrise de l'endettement ; (14) les rapports annuels de performance des différents responsa-

(suite à la page 7)

Grâce à la nouvelle aide de l'Etat pour 1,5 milliard de francs Cfa 125.000 producteurs vulnérables auront l'engrais subventionné en 2019

Late Pater

Chaque année, la Centrale d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles (CAGIA) bénéficie de la subvention pour son fonctionnement. La tradition budgétaire sera encore respectée durant l'année qui s'annonce. Au titre des prévisions, gestion 2019, elle bénéficie d'une subvention de 1,5 milliard de francs Cfa pour l'acquisition de 35.400 tonnes d'engrais. Au Togo, le prix du sac d'engrais non subventionné de 50 kg varie selon les distributeurs privés mais la moyenne tourne autour de 13.000 francs Cfa. Selon la précision du ministère de l'Agriculture, en 2018, le prix du sac d'engrais subventionné est toujours de 13.000 francs Cfa ; la subvention de l'Etat couvre 4.000 francs Cfa par sac de 50 kg et le bénéficiaire de la subvention mobilise lui-même 9.000 francs Cfa avant d'acquiescer l'engrais auprès du distributeur privé. «Sur les sept dernières campagnes agricoles, les approvisionnements d'engrais ont varié entre 25.000 tonnes en 2009-2010 et 45.000 tonnes en 2014-2015. Le montant de 1,5 milliard de francs Cfa de subvention prévue en 2019 permettra de toucher 125.000 producteurs vulnérables (12.000 francs Cfa par bénéficiaire) pour une quantité totale d'engrais subventionnés de 18.750 tonnes (soit 3 sacs au maximum par bénéficiaire)», a-t-il répondu à une demande d'explication des députés

courant octobre 2018.

Déjà, devant ces mêmes élus du peuple en juin 2017, lors des questions orales au gouvernement, le ministre de l'Agriculture mentionnait que cette structure chargée des intrants agricoles, notamment de l'approvisionnement du Togo en engrais, a connu une réforme en 2008 pour satisfaire les besoins de consommation en intrants agricoles au niveau des agriculteurs. Par cette réforme dans le mécanisme de gestion des engrais, le gouvernement a renforcé le personnel avec un recrutement et la formation des cadres de la CAGIA, et mobilisé des ressources financières suffisantes pour couvrir les besoins des paysans. Des commandes ont été aussi faites de 2008 à 2015, pour répondre aux sollicitations des paysans et porter le volume des stocks du simple au triple avec le souci d'améliorer la production et la productivité. Pour le pouvoir de Lomé, il était nécessaire d'impliquer le secteur privé dans la distribution des engrais. Avec l'appui du ministère de l'Economie numérique, les deux opérateurs de téléphonie mobile ont été mobilisés, suivant l'exemple du Nigeria. 22 sociétés privées apportent leur concours en approvisionnant le système de distribution des engrais.

Résultat : de 30.000 tonnes couramment distribuées en 2016, le ministère a pu engager 45.000 tonnes un an plus tard et ambitionne d'atteindre 120.000 tonnes à l'horizon

2030. La distribution a été caractérisée par un maillage du territoire avec d'autres points de vente créés, portant le nombre de 120 à 150. Pour l'année 2017-2018, on a procédé à un élargissement en termes de couverture et de positionnement de l'engrais à tout point du territoire. Mais il y a eu aussi bien de difficultés et de balbutiements. On a parlé des intrusions qui sont venues malheureusement greffer le système, avec des entrées du Ghana. Dans la foulée, la CAGIA a été mobilisée pour détecter les cercles véreux qui risquent de porter un coup dur à la réforme. Et au niveau du ministère, un cadre de concertation a été monté de façon à ce que les sociétés privées, qui engagent des stocks, remontent les informations qu'elles jugent nécessaires pour parfaire la réforme.

Selon la Centrale d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles, la nouvelle stratégie instaurée par le gouvernement (libéralisation du secteur des engrais en laissant le soin aux sociétés privées de les vendre aux producteurs) vise à soulager les producteurs les plus vulnérables dans l'obtention des engrais et mettre fin aux files d'attente dans le processus d'achat. La quantité d'engrais vendue est passée à 70.000 tonnes. L'Etat, lui, continue de veiller sur la qualité de cet intrant agricole vendu par les sociétés privées aux producteurs vulnérables.

FOOTBALL/ CAN 2019

L'Afrique du sud sollicitée pour abriter l'organisation

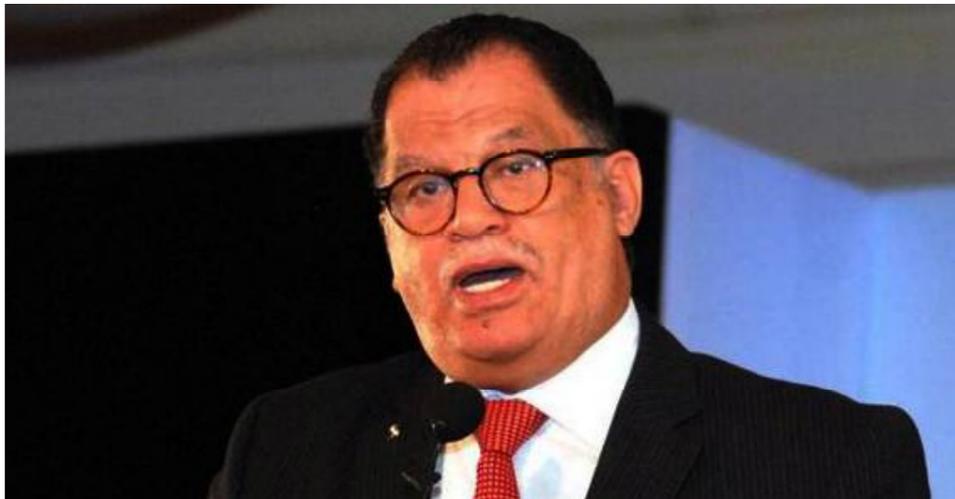
L'Afrique du Sud a été sollicitée par la Confédération africaine de football (CAF) aux fins d'abriter la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations dont l'organisation a été retirée vendredi au Cameroun, a déclaré Danny Jordaan, le président de la Fédération sud-africaine de football (SAFA).

Hervé A.

"Danny Jordaan a déclaré à l'Assemblée générale de la SAFA à Johannesburg que la CAF avait demandé à l'Association d'envisager sérieusement d'organiser la CAN 2019 après que la CAF avait privé le Cameroun de son droit d'organiser ce tournoi", indique le site officiel de l'instance dirigeante du football sud-africain.

La SAFA ferait une offre pour la CAN 2019 mais devait d'abord consulter le gouvernement et voir la rentabilisation d'une telle compétition, a ajouté le président Jordaan, par ailleurs, membre du Comité exécutif de la CAF qui a décidé vendredi du retrait de la compétition au Cameroun.

Le président de la SAFA a déclaré que le dernier mot revenait au gouvernement au sujet d'une éventuelle candidature. Seul pays africain à avoir organisé une



phase finale de coupe du monde (2010), l'Afrique du sud qui dispose d'infrastructures aux normes internationales, a abrité la CAN à deux reprises, en 1996 et en 2013.

Pas encore qualifiée à la phase finale de la CAN 2019, l'Afrique du Sud avait abrité l'édition 2014 du CHAN (Championnat d'Afri-

que des nations), une compétition réservée aux joueurs locaux. Selon plusieurs médias, le Maroc qui dispose aussi d'infrastructures est le favori à l'organisation de la prochaine phase finale de la CAN qui sera la première à se jouer à 24 en juin prochain.

La semaine dernière, l'UNAF (Union nord-africaine de football)

qui réunit les Fédérations du Maghreb avait apporté son soutien au Maroc au cours de son assemblée générale.

La Confédération africaine de football qui a retiré au Cameroun l'organisation de la CAN 2019, devrait lancer un appel d'offres pour cette compétition prévue en juin.

JOUEUR AFRICAIN DE L'ANNEE

Les 34 nommés dévoilés !

La CAF a dévoilé vendredi la liste des 34 noms en lice pour le titre de Joueur Africain de l'année et pour les différentes catégories qui seront récompensées lors des CAF Awards le 8 janvier à Dakar.

En marge de son comité exécutif programmé ce vendredi à Accra au Ghana, la Confédération africaine de football a dévoilé la liste des nominés dans les différentes catégories des CAF Awards. 34 noms ont été sélectionnés pour le titre le plus attendu, celui de Joueur Africain de l'année.

Parmi eux, on retrouve évidemment le tenant du titre égyptien, Mohamed Salah, grand favori à sa propre succession, ainsi que son compère de Liverpool Sadio Mané mais aussi ses prédécesseurs Riyad Mahrez et Pierre-Emerick Aubameyang. Auteurs d'une belle année, Kalidou Koulibaly, Hakim Ziyech, Thomas Partey et Naby Keita sont là aussi.

A noter que le titre de "Joueur de l'année basé en Afrique" a été supprimé et on retrouve donc plusieurs locaux en lice pour le titre de Joueur Africain de l'année, à l'image de

Youcef Belaili, Franck Kom, Anis Badri et Taha Yassine Khenissi, tous sacrés champions d'Afrique avec l'Espérance Tunis. Révélation du CHAN 2018 avec le Maroc, Ayoub El Kaabi est là aussi. Pas de gros absents à signaler mais les Congolais remarqueront tout de même l'absence de Cédric Bakambu, pourtant prolifique depuis sa signature en Chine. Avec son début de saison canon, l'Ivoirien de Lille Nicolas Pépé aurait également pu espérer faire partie de cette liste. Lauréat du Prix Marc-Vivien Foé 2018, qui récompense le meilleur

Africain de L1, le Camerounais Karl Toko Ekambi (Villarreal) risque également de se montrer déçu.

Chez les coaches, les Mondialistes Hervé Renard, Aliou Cissé et Gernot Rohr côtoient Mouine Chaabani, vainqueur de la LDC africaine avec l'ES Tunis, ou encore Corentin Martins (Mauritanie) et Nicolas Dupuis (Madagascar) qui ont réalisé un exploit en qualifiant leur sélection pour la première CAN de leur histoire. Rendez-vous le 8 janvier à Dakar pour connaître les vainqueurs des différentes catégories.

Le salaire de Aliou Cissé sera revalorisé

Le salaire du sélectionneur national, Aliou Cissé, sera revalorisé, a assuré dimanche le ministre des Sports, Matar Ba à l'occasion du vote du budget de son département. "Nous sommes en phase avec la Fédération de football, je peux vous assurer que nous travaillons en toute intelligence avec elle et dans le cadre précis du sélectionneur national, nous pouvons vous informer que nous travaillons à revaloriser son salaire", a déclaré M. Ba, répondant à une question d'un parlementaire sur le sujet.

"Nous devons rappeler que c'est nous qui payons jusque-là son salaire, nous avons accédé à la demande de la Fédération de nommer à la tête de notre équipe nationale, un fils du pays, un technicien local", a insisté le ministre des Sports.

"Et c'est parce que nous croyons à cette expertise locale qu'on a accédé à la demande de revalorisation de son salaire pour que les gens ne pensent pas que nous acceptons pour les coaches étrangers ce que nous refusons pour les nôtres", a-t-il dit.

Le budget du ministère des Sports pour l'exercice 2019, voté dimanche, a connu une hausse de 9,57% par rapport à l'exercice en cours, passant de 14.392.003.060 francs à 15.768.859.480 francs. Les députés ont salué les efforts de l'Etat pour doter le pays d'infrastructures sportives, a constaté l'APS.

Denkey va signer un contrat pro

L'attaquant franco-togolais de 18 ans va s'engager avec les Crocos jusqu'en juin 2021. Il signera son contrat mercredi dans les bureaux des Costières.

Arrivé à Nîmes Olympique en 2013, en provenance de Cascol Football, près de Lyon, Kevin Denkey signera mercredi 5 décembre son premier contrat professionnel. Un contrat de deux ans et demi. L'attaquant de 18 ans - il les a fêtés le 30 novembre - se liera avec le club croco jusqu'en juin 2021.

Auteur de 7 buts depuis le début de saison avec l'équipe réserve nîmoise, qui évolue en National 2, Kevin Denkey est surveillé par de nombreux clubs français et européens. C'est ce qui a incité les dirigeants gardois à précipiter le mouvement pour un joueur qui avait signé stagiaire pro l'été dernier.

Depuis septembre et son entrée en jeu face au Bénin (0-0), dans un match des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2019, Kevin Denkey est en effet international togolais. Il compte aujourd'hui 4 sélections (1 but). Chez les Crocos, Denkey a seulement fait deux apparitions en équipe première, c'était lors de la saison 2016-2017: 9 minutes devant Istres en coupe de France (défaite 3-2 après prolongation) et 1 minute en Ligue 2 devant Le Havre (0-0).

Et de 9 pour le Nigeria !

Même s'il a dû en passer par les tirs au but, le Nigeria a rafflé un nouveau titre en venant à bout de l'Afrique du Sud (0-0, 4-3 tab) samedi en finale de la CAN féminine 2018. C'est la 9e fois que les Super Falcons remportent la compétition dont la 3e fois d'affilée !

Les Super Falcons se sont difficilement défaits de l'Afrique du Sud (0-0, 4-3 tab) en finale de la CAN féminine 2018 à Accra au Ghana pour remporter leur 9e titre de championnes d'Afrique (en 11 éditions), le 3e d'affilée.

Pourtant, les Nigériennes ont failli avoir des regrets lorsqu'elles ont manqué le coche à la 74e minute. A ce moment-là, leur star Asisat Oshoala avait la victoire au bout du pied sauf que l'ancienne joueuse d'Arsenal et Liverpool a complètement manqué sa tentative sur penalty. Du coup, personne n'est parvenu à faire la différence au bout des 90 minutes ni à l'issue de la prolongation et tout s'est joué aux tirs au but.

Onome Ebi a manqué le premier tir pour les Super Falcons en trouvant le poteau mais les Sud-Africaines ont ensuite raté deux tentatives et la gardienne nigérienne Ouehi a permis à son équipe de remporter cette séance en détournant la frappe de Motlhalo (4-3 tab). L'Afrique du Sud se consolera tout de même avec sa qualification pour le Mondial féminin 2019 que lui garantit son statut de finaliste. Avec le champion nigérian et le Cameroun, 3e de la compétition, les Banyana Banyana représenteront l'Afrique en France l'été prochain.

Les Russes prennent le pouvoir

Une page se tourne pour le tir. Sa fédération internationale, l'ISSF, vient de se doter d'un nouveau président, le 7ème depuis sa création. Il est russe. Et ne manque ni de moyens ni d'influence. Vladimir Lisin, 62 ans, a été élu vendredi 30 novembre à la présidence de l'ISSF à l'occasion du congrès annuel de l'organisation, qui s'est tenu à Munich.

Avec 148 voix, il l'a emporté de peu face à son seul rival, l'Italien Luciano Rossi (144 voix). Le troisième candidat en lice, le Libanais Jalkh Boutros, s'était retiré de la course la veille du scrutin. Avec cette élection, l'ISSF met un terme à 38 années de présidence du Mexicain Olegario Vázquez Peña.

Président de la Fédération russe de tir depuis 2002, puis de la Confédération européenne depuis 2009, Vladimir Lisin n'est pas un inconnu dans l'univers du tir sportif. Il l'est encore moins dans le monde des affaires. Président du conseil d'administration du groupe NLVK, l'une des premières entreprises sidérurgiques en Russie, il pointait en 2011 au 14ème rang du classement Forbes des hommes les plus riches sur la planète.

Avec la victoire de Vladimir Lisin, accompagnée de celle de son compatriote Alexander Patner pour le poste de secrétaire général (161 voix sur 290 suffrages), l'ISSF passe sans nuance sous pavillon russe.

ACNOA

Mustapha Berraf promet la transparence après son élection

Le mouvement olympique africain s'est choisi un nouveau leader. Il est algérien. Mustapha Berraf, 64 ans, a été élu à la présidence de l'Association des comités nationaux olympiques africains (ACNOA), jeudi 29 novembre à Tokyo. Il succède à l'Ivoirien Lassana Palenfo, contraint de renoncer à un nouveau mandat l'an passé après l'annulation par le TAS de la dernière élection.

Avec quatre candidats pour le siège de président, le scrutin s'annonçait serré. Et beaucoup promettaient une assemblée générale extraordinaire de l'ACNOA secouée par les turbulences. A Tokyo, jeudi en fin d'après-midi, rien de tout cela ne s'est produit.

Seule demi-surprise, précédée

par la rumeur depuis l'avant-veille : le retrait du Botswanais Negroes Kgosietsile juste avant le scrutin. La course en était réduite à trois postulants : la Burundaise Lydia Nsekera, l'Algérien Mustapha Berraf, président par intérim depuis douze mois, et le Camerounais Hamad Kalkaba Malbourn.

Au premier tour, il s'en est fallu d'une voix pour que l'Algérien rafle la mise. Sur les 54 suffrages exprimés, Mustapha Berraf en a rassemblé 27. Lydia Nsekera en a totalisé 16. Avec seulement 11 bulletins à son nom, Hamad Kalkaba Malbourn a plié bagage.

Le second tour a confirmé la tendance. 34 voix pour Mustapha Berraf, 20 pour Lydia Nsekera. Le report des suffrages a été plus favorable au dirigeant algérien. Les



représentants du mouvement olympique africain avaient le choix entre le changement et la continuité. Ils ont préféré la deuxième option.

Emu jusqu'à en chercher ses mots, le nouveau président de l'ACNOA a abrégé avec peine un discours en forme de remerciement. "Je veux changer la mé-

thode. J'ai la volonté d'imprimer à l'ACNOA un mode de fonctionnement participatif. Nous devons moderniser notre fonctionnement pour donner à l'ACNOA un nouveau départ. J'attache une grande importance à un mode de gouvernance basé sur la transparence" a-t-il déclaré.

Après la pose de la première pierre lundi par Faure Gnassingbé

La construction du Carrier Hotel démarre en janvier 2019, pour 15 mois

Jean AFOLABI

Depuis mars 2014, le Togo s'est engagé dans le projet régional ouest-africain de développement des infrastructures de communications (WARCIP). Il s'agit d'un programme initié par la Banque mondiale qui a pour objectif d'étendre et d'améliorer la connectivité et de rendre plus performantes les communications électroniques dans les pays de l'Afrique de l'ouest. Dans ce cadre, ce 3 décembre 2018 à Lomé, le Président Faure Essozimna Gnassingbé a procédé à la pose de la première pierre du Carrier Hotel dont le Togo ambitionne de se doter.

Au Togo, le projet est financé par un prêt de Banque mondiale à hauteur de 30 millions de dollars US. Il portera notamment sur la construction, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), d'un centre d'hébergement et de colocation neutre et ouvert (Carrier Hotel), intégrant un point d'échange Internet et offrant un accès compétitif à la bande passante internationale.

La construction d'un Carrier Hotel constitue une véritable opportunité pour le Togo, rappelle le communiqué officiel. Il permettra d'améliorer considérablement le quotidien des Togolais grâce à l'hébergement de contenus locaux qui seront accessibles de manière quasi instantanée au moyen de l'infrastructure du point d'échange internet qui est déjà



Pose de la première pierre

opérationnel. Il permettra également de démocratiser l'accès aux services technologiques aux petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries nationales qui n'ont pas assez de moyens pour investir dans l'acquisition et la maintenance de data centers performants qui coûtent chers. Aussi le Carrier Hotel servira-t-il à héberger la plateforme destinée à améliorer les services de l'administration publique. Une fois construite, l'infrastructure permettra d'accroître, de façon exponentielle, l'attractivité économique et le rayonnement à l'international du Togo grâce au niveau de fiabilité de cette infrastructure.

Établi sur une superficie de 1 hectare 6 a 27 ca, le Carrier Hotel sera de Niveau TIER III+. Il s'agit de l'un des plus hauts niveaux de fiabilité d'un centre de données généralement déterminé par sa capacité à maintenir opérationnels les réseaux électriques (continuité de l'alimenta-

tion électrique), la climatisation (maîtrise des systèmes de refroidissement), la connectivité data des salles techniques, et d'assurer la sécurisation du site. Ce niveau de fiabilité garantit aux futurs clients Entreprises qui souhaitent héberger leurs données critiques, un environnement sécurisé avec des solutions de dernière génération en matière d'équipement de data center. Le Carrier Hotel sera composé d'un bâtiment technique comprenant des salles d'hébergement de serveurs informatiques (dont 400 m² pour le privé et 100 m² pour le gouvernement), un système de refroidissement, un dispositif électrique sécurisé couplant des groupes électrogènes de l'énergie fournie par la CEET et un atelier d'énergie solaire, ainsi qu'un bâtiment administratif.

Estimé à plus de 12 milliards de francs Cfa, la réalisation de l'infrastructure sera conduite par CFAO Technologies. Les travaux dé-

marrent dès janvier 2019 et vont durer 15 mois. Une fois construit, le Carrier Hotel sera géré par un partenariat public-privé pour lequel un appel d'offres est en cours.

«La mise en place d'un Carrier Hotel rentre dans la droite ligne de la vision impulsée par le Chef de l'Etat de faire du Togo un hub de services et un centre international d'innovation et de compétence digitale. Elle s'inscrit dans la suite logique des initiatives entreprises ces dernières années par le gouvernement à travers le ministère des Postes et de l'Économie Numérique à l'instar de la mise à jour des modules de formation spécialisés en TIC qui favorisera l'émergence de nouveaux profils dans le secteur, la mise à jour



La maquette du Carrier Hotel

du cadre réglementaire avec l'adoption de la Loi sur les communications électroniques, la Loi d'orientation sur la société de l'information au Togo, la Loi sur les transactions électroniques ainsi

que les lois sur la protection des données à caractère personnel et la Loi sur la cybercriminalité qui sont en cours d'adoption», conclut le communiqué du ministère de l'économie numérique.

En faveur de sujets des circonscriptions à risque élevé

Le Ghana vise 5 millions de vaccinations dans sa nouvelle campagne contre la fièvre jaune

Le Ghana a entamé mercredi, le mercredi dernier, une campagne sub-nationale visant à vacciner plus de 5 millions de personnes contre la fièvre jaune. Cette campagne de sept jours vise des personnes âgées de 10 à 60 ans qui vivent dans des circonscriptions à risque élevé de ce pays africain, et elle est soutenue par le Fonds d'urgence international pour l'enfance des Nations unies, par l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination

(GAVI), et par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), rapporte le confrère de Chine nouvelle.

Des équipes d'immunisation ont été déployées auprès de différents sites de santé et sites choisis pour ce programme. Les autorités sanitaires ont appelé le grand public à signaler les symptômes tels que fièvre, jaunisse, douleurs musculaires, vomissements et perte d'appétit au dispensaire le plus proche

pour qu'ils soient soignés.

Selon le directeur du Programme étendu d'immunisation (EPI), George Bonsu, la GAVI a alloué 6 millions de doses de vaccin à cette campagne de prévention. Le Service sanitaire du Ghana (GHS), en collaboration avec ses partenaires de développement, est déterminé à faire en sorte que le pays atteigne un taux de vaccination contre la fièvre jaune de 100%, souligne Chine nouvelle.



Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

N° 25717/18 / CNSS/DG/DSI-DCRP

NOTE D'INFORMATION DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE RELATIF A LA PERMANENCE DES SERVICES A L'USAGER

Afin d'améliorer sensiblement la qualité des prestations et services rendus aux partenaires sociaux, la Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, a mis en place à son siège à Lomé, une Agence Principale regroupant les services à l'utilisateur, pour faciliter l'accomplissement de toutes les formalités d'affiliation et d'accès aux prestations de l'institution.

Ces innovations ont connu un engouement notable des usagers qui conforte la Direction Générale de la CNSS dans sa vision d'une CNSS plus performante.

En vue de renforcer ce dispositif désormais indispensable dans le cadre de l'élargissement de la couverture sociale et d'être constamment à la disposition des usagers, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les partenaires sociaux qu'à compter du lundi 19 novembre 2018, les services à l'utilisateur à son siège à Lomé, sont ouverts sans interruption, de 07 heures 30 minutes à 20 heures, tous les jours ouvrables à savoir de lundi à vendredi.

Le Directeur Général compte sur tous les usagers pour une large diffusion de la présente note d'information.

Fait à Lomé, le 21 NOV 2018

Le Directeur Général



Ingrid AWADE

Boulevard Eyadema 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOME - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie: (228) 22 51 99 26
BIA-TOGO 00136280001 - 64 CCP - LOME 6310002011001000 UTB 310040544004000
BTCI 05904200167 - 58 BPEC 11354150019 SIAB 01261104006071
ECOBANK 7010231400063401 ORABANK Lomé 030301992001-83
BOA 01002 001103970008 39 SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46 CORIS BANK 01001 000241024101 96



Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

N° 25552/18 CNSS/DG/DSI-DCRP

NOTE D'INFORMATION DE MADAME LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE A L'INTENTION DES PARTENAIRES SOCIAUX

MESDAMES, MESSIEURS,

La révolution de l'internet et des nouvelles technologies de l'information et de la communication est, de nos jours, inexorable. Sur bien des plans, l'internet offre aux particuliers comme aux entreprises des outils innovants pour accroître leur visibilité, leur productivité et leur développement.

Dans un souci de performance, de saine gestion du régime et d'amélioration sensible de la qualité de ses prestations et services, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale a procédé récemment à la refonte complète de ses systèmes d'information.

Le site internet de la CNSS, dans cette perspective, a été rénové avec pour nouvelle adresse : www.cnss.tg.

Ceci, pour surtout tenir compte des aspirations légitimes des partenaires sociaux, non seulement, à des informations de sécurité sociale fiables et actualisées, mais aussi et surtout, à plus de facilités dans l'accomplissement des formalités d'affiliation et d'accès aux prestations de l'institution

Le site web rénové de la CNSS innove sensiblement, à travers la mise en ligne de l'ensemble de ses prestations et services, dans l'unique but de servir aux usagers des prestations et services de qualité en toute célérité.

Les partenaires sociaux (employeurs et travailleurs) peuvent dorénavant procéder en ligne aux différentes formalités d'immatriculation, de demande de prestations et services, de consultation de comptes, de réclamations diverses et même de simulation de la pension future.

Latitude est également donnée aux employeurs, via le site web, de s'acquitter de leurs obligations envers la CNSS à travers les possibilités d'expédition des déclarations nominatives de rémunérations, des autres documents et de paiement en ligne des cotisations sociales.

L'autre innovation est l'application mobile CNSS déjà en ligne et téléchargeable gratuitement sur Play store et l'App store pour les utilisateurs de smartphones et de tablettes androides et IOS.

www.cnss.tg est donc la nouvelle interface sur laquelle vous trouverez, chers partenaires, des solutions fiables à l'ensemble de vos préoccupations de sécurité sociale.

A cet effet, je vous convie, tous et chacun, à vous approprier ce nouvel outil et à vous constituer en relais pour la vulgarisation de l'information de sécurité sociale.

La CNSS, c'est un pour tous et tous pour un !

Fait à Lomé, le 16 novembre 2018

Le Directeur Général



Ingrid AWADE

Boulevard Eyadema 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOME - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie: (228) 22 51 99 26
BIA-TOGO 00136280001 - 64 CCP - LOME 6310002011001000 UTB 310040544004000
BTCI 05904200167 - 58 BPEC 11354150019 SIAB 01261104006071
ECOBANK 7010231400063401 ORABANK Lomé 030301992001-83
BOA 01002 001103970008 39 SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46 CORIS BANK 01001 000241024101 96

Teinture de cheveux

Ces hommes qui veulent rester éternellement jeunes

Afin de retrouver une once de cette chevelure noire qu'ils ont perdue à jamais, certaines personnes âgées se teignent les cheveux blancs en noirs. Par effet de mode ou pour courtiser les petites filles, ils le font au mépris des risques sur leur santé.

Etonam Sossou

Salon de coiffure homme chez Ferdinand. Après s'être confortablement installé, Aron Amoussou la cinquantaine bien sonnée, instruit son coiffeur. « Il faut tout raser » dit-il, « tout, pas comme la dernière fois » insiste-t-il. Depuis son jeune âge, il n'a jamais aimé porter des cheveux. Alors teindre, maintenant qu'il est vieux pour cacher les blancs ? Jamais. « Je suis content d'avoir les cheveux blancs. Cela veut dire que je suis quand même arrivé quelque part ». Suggérant par là, l'expérience et la sagesse acquises au cours de toutes ces années qui sont maintenant derrière lui. MAmoussou sait pourtant que beaucoup de personnes de son âge s'adonnent à cette pratique. Et là-dessus, il a un avis bien tranché. « Je pense qu'un vieux de mon âge qui fait ça, ce n'est pas gai, pas du tout ».

Gai ou pas gai, ce retraité que nous appellerons Monsieur L., lui, est devenu accro à la teinture. « Je peux dire que c'est la crise de la quarantaine qui m'a poussé dedans. Je ne supportais pas d'avoir des cheveux blancs. Des amis se sont teints les cheveux et cela m'a encouragé à essayer » explique-t-il. Aujourd'hui, il essuie les critiques des gens dans la rue, de ses proches notamment, ses enfants. « Dans l'imaginaire populaire, ceux qui se teignent les cheveux blancs sont assimilés à des filous qui veulent courtiser les jeunes filles » confie-t-il. « Mes enfants le pensent aussi mais ce n'est pas toujours vrai. J'en suis la preuve vivante » se défend-t-il.

Cette vision populaire a pourtant le cuir tenace. Bob, coiffeur pense que c'est la seule raison qui pousse les hommes d'un certain âge à se teindre les cheveux. « Ils veulent avoir l'air jeune pour tromper les filles » soutient-il. Mais les filles ne sont pas dupes. « Elles acceptent pour d'autres raisons. L'argent par exemple. Sinon on peut cacher les cheveux blancs mais est ce qu'on peut cacher les rides ? S'interroge Péniel Amédé. Si les filles ont découvert le pot aux roses, les hommes prendraient alors des risques inconsidérés pour peu de choses.

«Ebène gel+ crème», «Bigen» ou encore «tatouage», ce sont des produits chimiques, et parfois de qualité douteuse et de provenance incertaine qui sont utilisés pour ces teintures. «Avant les produits étaient meilleurs. Maintenant les nigériens et les ghanéens ont trafiqué et sur le marché c'est ça qu'on trouve le plus souvent» explique Nicolas de Nico coiffure.

Pour Cyriaque, la provenance est tout autre. «Les produits utilisés ici, ce sont des teintures chinoises. C'est un mélange de produits appelés henné noir, fait de henné et de produits chimiques afin d'accentuer la teinture». «Le produit est très dangereux, nous-mêmes nous le savons» affirme Louis Améla, coiffeur. Et d'expliquer : «au début, la teinture va rougir les cheveux. Ensuite la personne va finir par les perdre petit à petit. Si elle ne veut pas faire «occo taillé» (raser tous les cheveux) maintenant, elle est obligée de continuer». «C'est comme les produits

éclaircissants des femmes » conclut-il.

La perte de cheveux et autres effets secondaires ne serait que la partie visible de l'iceberg des conséquences de la teinture des cheveux. En effet, « comme effets secondaires, il y a les picotements, les irritations, les allergies et même le cancer qui était rapporté avec les produits commercialisés avant les années 1980 » insiste-t-elle. Et de se souvenir « nous avons des cas de réaction allergique dans le service. La personne s'est fait teindre les cheveux et le lendemain tout le visage était enflé comme un ballon, les yeux fermés avec des boutons partout sur le visage ».

Chez les personnes d'un certain âge, les effets secondaires sont accentués parce que le cheveu est naturellement plus affaibli et parce qu'un certain nombre de précautions essentielles ne sont pas respectées. Les produits chimiques agressent le cheveu donc il faut utiliser des teintures naturelles à base de plantes etc. Le cheveu agressé a besoin de repos. Ce qui suppose de ne pas le teindre fréquemment.

Cette dernière précaution est sans doute la moins respectée. «Au moins chaque mois, il faut renouveler sinon les produits qu'on utilise ne tiennent pas longtemps» commente Nicolas. «La teinture c'est comme le tabac» continue-t-il «ceux qui fument connaissent les dangers mais ils continuent quand même» soutient-il, avant d'avertir, «ne venez pas nous demander à nous qui mangeons dans cette activité de les en dissuader».

Exécution du budget de l'Etat, gestion 2017

La Cour des comptes reconduit 4 recommandations et formule 13 nouvelles

(suite de la page 4)

bles des programmes des ministères soient produits à la Cour conformément à l'article 50 alinéa.3 de la LOLF 2014 ; (15) l'agent comptable de la dette publique soit nommé en vue d'un meilleur suivi de l'endettement de l'Etat et produise à la Cour, dans le cadre de la reddition des comptes, copies des conventions et des accords de prêts signés au cours de la gestion ainsi que les états relatifs aux rééchelonnements, aux annulations et remises de dettes intervenus au cours de la gestion sous examen afin de permettre une meilleure analyse de la situation de la dette ; (16) le Gouvernement veille à la finalisation par l'Office togolais des recettes du Projet d'interconnexion et d'échanges d'in-

formations entre l'OTR, le SIGFIP, le Centre de formalités des entreprises (CFE) et l'Institut national des statistiques économiques et des études démographiques (INSEED), en vue d'une meilleure intégration des différents systèmes d'information de gestion de l'Etat ; (17) la situation au 31 décembre des états détaillés relatifs aux exonérations fiscales ainsi que leurs justificatifs, aux crédits d'impôts, aux remboursements fiscaux (T.V.A et autres impôts et taxes), aux remises gracieuses, aux agréments fiscaux prioritaires et aux restes à payer nominatifs, dans un souci de transparence et de bonne gouvernance financière, fasse l'objet d'états annexes.

La Cour rappelle que ses recommandations, faites au titre des rap-

ports sur l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016, restées sans suite, sont reconduites dans le rapport 2017. Elle parle d'une «amélioration continue du Gouvernement en matière de reddition des comptes, notamment au niveau du respect des délais du dépôt du projet de loi de règlement. Cependant contrairement aux deux gestions passées où l'exposé des motifs était décliné en présentation générale puis en présentation par article, ce qui contribuait à accroître la transparence et la compréhension de l'information financière découlant de l'exécution de la loi de finances, cette fois-ci, l'exposé de motif s'est limité à la présentation générale».

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°517 DE LOTO KADOO DU 16 Novembre 2018

La LONATO a procédé vendredi au 518^e tirage de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs dans la plupart des villes du pays. Toutefois à LOME, nous avons recensé quelques gagnants de gros lots.

Ainsi, les opérateurs 70233, 70236, 30244 et 50146 basés dans la capitale, ont enregistré respectivement, un lot de 1.250.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA, un lot de 1.750.000F CFA et un gros lot de 3.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Après le grand tirage régional du 27 juillet 2018 des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2018. Au grattage, Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage, un gros lot de 2.000.000F CFA est encore à enlever.

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 640 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent. Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2018 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateurs et auprès des vendeurs ambulants).

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°519 de LOTO KADOO du 30 Novembre 2018

Numéro de base

22 80 13 84 51

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°073 DE LOTO Sam du 17 Novembre 2018

Le tirage N°074 du LOTO Sama eu lieu samedi et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi, dernier, C'est LOME, à NOTSE, BADOU, SOKODE et à KARA que des gagnants de gros lots ont été dénombrés.

Ainsi, nous avons recensé à LOME, trois lots de 1.000.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA auprès des opérateurs 30139, 50126, 90037 et 60023.

La ville de NOTSE s'est démarquée par un lot de 1.500.000F CFA remporté sur le point de vente 20222. A BADOU, à SOKODE et à KARA, ce sont des lots de 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance respectivement auprès des opérateurs 20101, 10231, 10032.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°075 de LOTO SAM du 1er Décembre 2018

Numéro de base

22 89 76 72 55

Le centre de tissage de Bafilo, à plus de 360 km de Lomé

Promouvoir et booster l'autonomisation des femmes

Le centre de production de pagnes traditionnels et d'apprentissage de Bafilo, à plus de 360 kilomètres au nord de Lomé, a reçu depuis 2016 le soutien de l'ambassade de France au Togo, dans le cadre de la formation de 35 jeunes filles. Initialement réservé aux hommes, le tissage du pagne local est à présent une activité ouverte aux filles et femmes de Bafilo et ses environs. Ce projet faisait partie des neuf lauréats de l'appel à projets PISCCA de 2016, et a ainsi reçu 18.394.967 francs Cfa représentant 78% du financement total. C'est ce qui justifia la visite du lieu le jeudi 29 novembre de l'ambassadeur Marc Visy. Le montant restant a été cofinancé par les bénéficiaires (centre de tissage) à hauteur de 1.100.000 francs (5%), l'association FECONDE, porteuse du projet, à hauteur de 3.595.000 francs (15%) et la chambre préfectorale des métiers d'Assoli à hauteur de 350.000 francs (2%).

Sur place, c'est l'association Femmes Conscientes pour le Développement (FECONDE) qui a coordonné ce projet de formation en 2017 et 2018. Actuellement terminé, le projet devrait permettre aux 35 apprenties bénéficiaires d'obtenir en mars 2019 un cer-



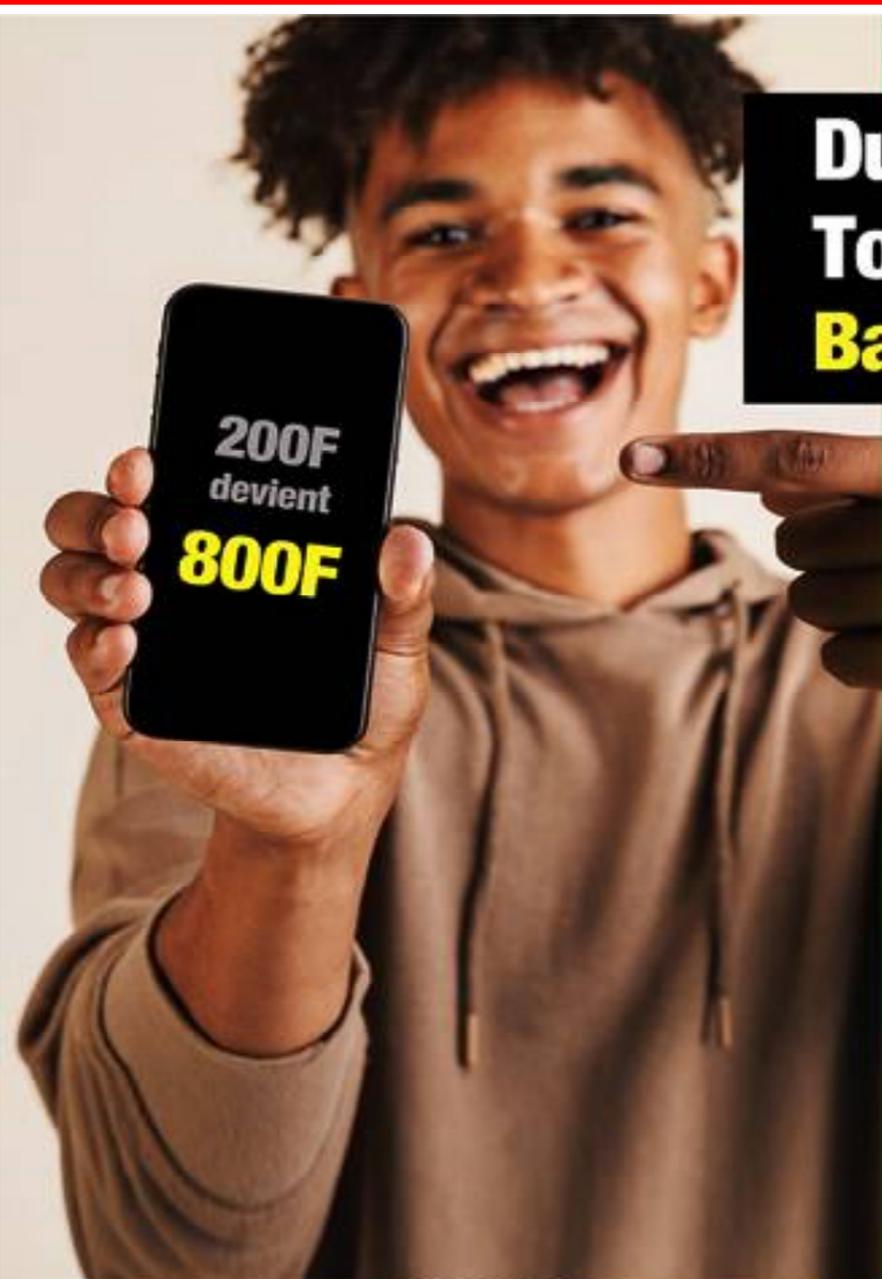
tificat d'apprentissage à l'issue d'un examen officiel, indique l'ambassade de France. Ce projet, affirme-t-on officiellement, a redonné à ces filles, toutes éloignées du système scolaire, l'envie d'apprendre et de réussir. Il a constitué pour l'association FECONDE une opportunité importante pour promouvoir l'égalité de genre dans la préfecture d'Assoli ; ce projet a ainsi donné un nouvel élan à un plaidoyer en faveur des droits des femmes, que l'association porte dans la préfecture depuis 25 ans.

Avec le soutien des autorités locales, des maîtres tisserands et de la communauté en général, les apprenties tisserandes veulent à présent

devenir des professionnelles du métier, et démontrer à tous que les filles peuvent réussir aussi bien ou mieux que les garçons dans cette activité.

Sur place, Marc Vizu a pu rencontrer les responsables de l'association, les apprenties, leurs formateurs, le chef canton et le préfet d'Assoli ; l'occasion de les féliciter pour leur implication en faveur de l'autonomisation économique des filles, leur force de plaidoyer en faveur de l'égalité de genre et pour la réussite incontestable de ce projet. Le diplomate français a notamment souligné le «besoin de dépasser les anciennes oppositions [de genre] et la nécessité pour les hommes et les femmes de travailler ensemble».

Du jamais vu au Togo!
Togocel lance le forfait
Bavard et Connecté 400%



*** Bavard**

200^{Fcfa} devient
800^{Fcfa} !

600^{Fcfa vers TIC} + 200^{Fcfa tous réseaux} + 25 sMs | 1 jour

Souscription : *919*5#



*** Connecté**

200^{Fcfa} devient
25Mo + 600^{Fcfa} !

400^{Fcfa vers TIC} + 200^{Fcfa tous réseaux} + 25 Mo Internet + 20 sMs | 1 jour

Souscription : *919*1#



**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**

